depuis 12 ou 15 ans, & qui toutefois paroiſſent auſſi frais que ſi l'on venoit de les moiſſonner. Le magaſin que les Ruſſes en avoient formé en 1747, fut vendu au plus offrant en 1760. On en fit d'excellent pain, on en ſema qui vint à ſouhait, on en exporta; il n'y avoit pas le moindre grain qui fût gâté ou attaqué des vers. On ne ſeme pas d'autres grains dans ce pays-ci. Le grain d'Archangel eſt séché de la même maniere. On fait moudre le grain le plus léger, qu'on a ſoin d'humecter un peu la nuit d'auparavant, ce qui lui rend toute ſa fraîcheur. Quant au grain plus peſant, on le ſeme, & cela par deux raiſons, parce qu'on le ſeme plus clair & parce qu'il produit beaucoup plus d'épis & d'épis plus forts. Prenez, par exemple, 10 ou 12 grains de bled, les uns peſans, les autres légers; plantez-les à 4 pouces de profondeur en plein champ ou dans un jardin; au bout de 7 à 8 jours vous les trouverez mous & laiteux, ſur-tout s'il a plu; retirez-les ſans les preſſer, coupez-en délicatement l'épiderme en long avec une lancette, ſans toucher à l'intérieur que vous examinerez avec un excellent microſcope; vous verrez dans le grain peſant les racines, le tuyau qui forme la paille, & le nombre d'épis qu'il auroit portés; tout cela eſt formé ſi parfaitement qu'on peut juger de la qualité même de la farine qu'il auroit donnée. Quant au grain léger il ne préſente qu'un épi ou deux tout au plus; c'en doit être aſſez pour qu'on ne balance pas à préférer pour ſemence le grain peſant au grain léger.

II.

Nouvelle coupe d'habits & nouveaux vêtemens.

Le ſieur Sarrafin, Tailleur, demeurant à *Verſailles à l'ancien Hôtel de la Guerre*, doué de ce talent qui ne peut ſentir l'imperfection de l'Art ſans travailler à le réformer, eſt parvenu, à force de recherches, à diriger la coupe des habits ſuivant les proportions géométriques, de maniere qu'il en réſulte une épargne conſidérable d'étoffes, une plus grande facilité à opérer, & même l'avantage de pouvoir corriger plus facilement les défauts. Sa méthode a mérité l'approbation de l'Académie des Sciences, comme ſupérieure aux méthodes ordinaires connues. Il vient d'imaginer un nouveau genre d'habillement très propre à ſervir d'uniforme pour les Troupes. Cet *habit militaire*, par le moyen de divers déployemens faciles, garantiroit le Soldat des injures de l'air, dans toutes les ſaiſons. Ce n'eſt pas le canon qui détruit les armées, c'eſt la maladie, ceſt la ſouffrance endurée par l'imperfection des vêtemens, de la nourriture, &c. objet auquel les Anciens avoient eu tant de ſoin de pourvoir. Cet habillement ſerviroit très bien aux Voyageurs; il ne reviendroit preſque pas plus cher qu'un habit uniforme ordinaire, & il opéreroit une grande *économie de ſanté & d'hommes*, ſi je puis ainſi parler. Actuellement le ſieur Sarrazin travaille à faire un manteau qui enveloppera le corps juſqu'au genou, & qui, par un ſimple mouvement de chaque bras, ſe repliera ſur les épaules & la poitrine en forme de ſautoir, de façon qu'il ne génera pas les mouvemens du corps, & qu'un Soldat qui ſeroit en marche couvert de ce manteau, pourroit ſur le champ combattre, ſans avoir beſoin de le mettre à bas. On ſe rappelle le manteau Romain conſervé par les Montagnards d'Ecoſſe & par eux appellé *plaid*. Ce manteau qui avoit ſix verges de long & deux de large enveloppoit le corps, & laiſſoit le bras droit nud & libre. Il paroit que celui du ſieur Sarrazin auroit plus de commodité. Le *plaid* ſervoit de parapluye; les Soldats s'en formoient auſſi, dans le beſoin, une eſpece de matelas & une couverture: c'eſt un avantage qu'aura également le manteau du ſieur Sarrazin. Ce Maître de l'Art mérite d'être encouragé & favoriſé: en s'adonnant à des recherches ſi utiles, on dépenſe, & l'on ne gagne pas; combien le zele qui ſacrifie la fortune & le bien-être du particulier à l'intérêt public, ne devroit il pas trouver de reſſources dans la protection & la bienfaiſance?

III.

AVIS.

MM. les Abonnés aux Annonces des Deuils de Cour & au Nécrologe des Hommes célébres, ſont priés de vouloir bien faire renouveller leurs Souſcriptions au Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur, Quartier S. Denis.

Le prix de l'Abonnement pour chaque objet eſt de 3 liv. par an.

Pour la Province, méme prix; & en affranchiſſant, le double.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 8 Février 1772 au Mercredi 12 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 19, 20 l. 10 ſ. à 22 l.; *idem* au Port de la Greve, de 19 à 20 l. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 15 Février 1772, de 50 à 51 liv.; *id.* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille, 20 à 21 l.; *id.* nouvelle de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille, Fauxbourg S. Laurent, de 19 à 20; *idem* nouvelle, de 18 à 19; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48; *id.* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille, de 18 à 19 l.; *idem* nouvelle, de 17 à 18 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 15 Février 1772.*

		#	6	
Or de Portug. à	720			marc.
Du Mexique à	713			
Du Perou à	704			
Les guinées à	718			
Ducats à	97	15		once.
Or fin à 23 k. 31 32.	99			
Or à 20 karats à	83			
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	15		
Piastres à	49			

CHANGES DE PARIS, *du 15 Février 1771.*

Amſterdam	55	1/8	
Londres	32	9	16e
Hambourg	181	3/4	
Madrid	15	1	
Cadix	14	19	6
Livourne	95	1/4	
Gênes	93	1/4	
Lyon, *Rois*,	3/4 à 5/8		p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1772.	*Jeudi 13.*	*Vendredi 14.*	*Samedi 15.*
COMP. D. IND.			
Actions à 8 coup.	1060	1060	1062 1/2
D°. 16es. à 8 cou.			
D°. 8es. à 4 coup.			
D° 25es. à 4 coup.			
Emprunt Oct.	258 60	262	260
Prom. à 5 p. 8.	58	58	
Prom. à 4 p. 8.	66 1/2	66 1/2	67 66 1/2
Loterie 5e tirage.	465		

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers & ſix derniers mois 1771.

Du Merc. 12 Fév. 1772		Du Jeudi 13.		Du Vendredi 14.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Radix pere, ſix p. mois 1771.	M.	Cadeau, ſix prem. mois 1771.	M.	Deſchamps, ſix p. mois 1771.	Li
Lebrun, *idem.*		Courmont, *id.*	N.	Iſſally, *idem.*	N.
Boutet, ſix dern. mois 1771.	A.	Drouet, ſix dern. mois 1771.	A.	Delacharmote, *id.*	P.
Radix j. *idem.*		Sainte-Luce, *id.*		Nau, ſix derniers mois 1771.	A.
Roytier, *idem.*		S. Janvier, *idem.*		Pannelier, *idem.*	F.
Boucard, *idem.*		Bouron, *idem.*	B.		
Deſpeignes, *id.*		Rouillard, *idem.*	C.		
Meulan, *idem.*		Delauge, *idem.*			
Lallement j. *id.*	L.	Nau, *idem.*	J.		

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires Imp. Pont S. Michel, 1772

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1772. Du Samedi 22 Février.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 23 *Janvier.*

LE cours des lettres de change eſt entiérement interrompu, celui du change n'eſt point fixé : le commerce & l'Etat auroient trop à ſouffrir de ces accidens pour qu'on ne s'efforce pas d'y apporter le plus prompt remede ; & l'on eſpere que, dans peu de jours, les affaires reprendront leur activité.

DE GOTHENBOURG, *le* 18 *Janvier.*

Le tems a été ſi doux, ſi agréable, & ſi favorable à la pêche, que la tonne de harengs ne vaut plus ici qu un thaler, monnoie de cuivre. Ce ſecours étoit bien néceſſaire pour le menu Peuple dans les conjonctures préſentes.

ALLEMAGNE.

DE FRANCFORT, *le* 8 *Février.*

L'affreuſe ſituation des Montagnards de la Saxe & de Gotha, qui meurent de faim & de froid, dans la rigueur des termes, excite de toutes parts la compaſſion, la bienfaiſance, la généroſité des cœurs ſenſibles. Le Bureau des Annonces de Leipſick reçoit ſans ceſſe de nouvelles ſommes pour le ſoulagement de ces infortunés : on en publie avec ſoin l'état & l'emploi. Les Editeurs des Annonces de Hambourg ſe ſont joint à ceux des Annonces de Leipſick pour concourir à ces œuvres de miſéricorde. L'Auteur du *Journal Hiſtorique* de cette Ville (*notre zélé Correſpondant*) eſt entré dans ces louables vues, il y a même deſtiné une partie du produit de ce Journal. Les Paſteurs & les Citoyens charitables de ces malheureuſes Provinces, implorent pour leurs Paroiſſiens & leurs Compatriotes les ſecours des amis de l'humanité. M. Wegner, Paſteur de Marienberg, Ville où l'on fait de très-bon fil & toute ſorte de toiles, a demandé de l'ouvrage à Hambourg, à Francfort, &c. Un Banquier de cette Ville a derniérement expédié pour la Saxe & pour Gotha, des charités remiſes par les Luthériens : on en attend de nouvelles ; les cœurs ſont attendris, les larmes coulent, & la compaſſion ſe ſoulage par les bienfaits qu'elle répand.

DE NUYS, *le* 4 *Février.*

S. A. E., en établiſſant des magaſins dans différentes Villes de l'Electorat, a tâché de ménager les intérêts des Propriétaires & des Cultivateurs, de maniere qu'ils n'y verſent qu'une partie de ce qui leur reſte, après qu'ils ont prélevé ce qui eſt néceſſaire pour leur conſommation, leurs charges, leurs diſtributions aux pauvres. La défenſe d'exporter du ſeigle pour les Duchés de Berghes & de Juliers, ne regarde que la petite portion deſtinée pour les magaſins.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

DE VIENNE, *le 2 Février.*

Un Particulier a imaginé un moyen de préſerver les greniers de toutes ſortes d'inſectes : on aſſure que l'efficacité de ſon ſecret eſt conſtaté, mais il veut le vendre. On attend que quelqu'homme de bien daigne l'acquérir pour en faire préſent au Public.

Un Chirurgien de cette Ville a inventé une machine de bois peu diſpendieuſe pour les malades qui ont ſouffert des fractures tant intérieures qu'extérieures. Au moyen de cette machine, un homme ſeul peut arranger & panſer un malade ſans que celui-ci puiſſe faire aucun mouvement qui lui ſoit nuiſible. (*On nous en promet le modele*).

DE NORDHAUSEN, *le 31 Janvier.*

Il s'eſt formé ici une Société Botanique qui a déjà raſſemblé dans un jardin deux cens trente ſortes de fleurs d'une rare beauté ou de ſemences de meilleurs légumes. Les Etrangers pourront s'en fournir en s'adreſſant ſoit directement à la Société, ſoit aux Editeurs des Annonces de Leipſick par le canal du *Correſpondant de la Gazette d'Agriculture de France à Francfort.*

ITALIE.

DE FLORENCE, *le 31 Janvier.*

Il a été notifié, par ordre de S. A. R., que doreſnavant toute perſonne jouiroit de la pleine liberté de blanchir & de travailler les cires brutes dans la ville & la campagne de Florence, droit ci-devant réſervé à une Compagnie par un privilege excluſif que la ſageſſe & la juſtice du Souverain n'ont pas permis de confirmer.

On mande de Civita-Vecchia que les magaſins ſont ſi remplis de grains & de ſalaiſons, qu'il ſeroit difficile de les conſommer dans l'année. Il y eſt arrivé des quantités ſi conſidérables d'huile, qu'on s'attend à une forte diminution dans le prix de cette denrée. Sa Sainteté, entr'autres uſages d'utilité publique, a ordonné l'aggrandiſſement & l'embelliſſement de l'Hoſpice des pauvres Filles.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 5 Février.*

Un Cultivateur de Glouceſter ayant fait battre derniérement ſa récolte d'orge, a trouvé que ſur un terrein qui n'avoit pas tout-à-fait deux acres, quatre boiſſeaux ſemés fort clair, en avoient produit cent quatre de grain net & marchand. Nos habiles Fermiers ſont bien revenus du nuiſible préjugé qu'il faut beaucoup ſemer pour beaucoup recueillir.

Pluſieurs riches Fermiers de Norfolk & de Suffolk ont réſolu de vendre aux pauvres leur orge & leur bled en détail, au même prix qu'ils le vendroient en gros.

Parmi les cauſes auxquelles on attribue la cherté des grains, on compte l'uſage général & immodéré du thé. Comme on ne prend pas de cette boiſſon ſans manger une tartine de pain & de beurre, & qu'il n'y a pas juſqu'aux plus pauvres qui n'en prennent l'après midi, on calcule qu'il doit en réſulter une conſommation de pain plus forte d'un tiers dans les vingt-quatre heures ; & qu'en mettant tout au rabais, il s'enſuit une augmentation de plus de trois millions de livres ſt. de dépenſe annuelle ſur cet article dans le Royaume. Il eſt vrai que pour ne pas déranger ce calcul, il faut manger tout autant à ſouper que ſi l'on n'avoit pas mangé l'après midi.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE PERPIGNAN, *le 7 Février.*

Suivant les nouvelles de divers cantons du Rouſſillon, la récolte de l'huile a été aſſez avantageuſe pour opérer une diminution dans les prix : cependant le quintal, poids de marc, ſe vend autour de 50 livres, plus ou moins, ſuivant les lieux. Les grains ne varient pas beaucoup ; le prix le plus commun du froment de moyenne qualité eſt d'environ 24 liv. le ſeptier de Paris. Les neiges qui ont bouché divers paſſages & affoibli les tranſports, n'ont pas cauſé des différences fort ſenſibles. Le Pays de Foix n'eſt pas ſi bien pourvu, mais la Cerdaigne Fran-

çoiſe y envoye des ſeigles, de façon que le pain du peuple ne s'y vend guères plus de deux ſous, la livre de ſeize onces. Les vins du pays valent de 40 à 50 liv., le muid de Paris.

De Bordeaux, *le* 10 *Février*.

Il y a, dans cette Ville, des grains de tant de différentes qualités qu'il ſe trouve une différence très-conſidérable dans les prix d'une même eſpece : en général le froment de moyenne qualité eſt au-deſſus de 31 l., mais le méteil n'en vaut que 24, le ſeigle 22, & l'orge 18, meſure de Paris. Nos greniers ſont abondamment pourvus ; ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que la plus grande partie de ces proviſions eſt tirée de l'Etranger, quoique ce commerce ſoit arrêté dans la plûpart des Etats de l'Europe. Les deux dernieres récoltes ayant été mauvaiſes, les Négocians ſpéculateurs ont eu l'avantage de devenir maîtres des prix : l'Habitant de la campagne touche au moment où il ſera forcé de venir ſe pourvoir dans cette Ville. Les fréquens débordemens de la Garonne & les grandes pluies ont fruſtré des cantons de la communication des ſecours. Cependant la récolte prochaine a la plus belle apparence ; ſi le Ciel nous préſerve des accidens, nous avons lieu d'attendre la révolution la plus heureuſe. Nos vins valent 76 liv. ou environ, le muid de 280 pintes de Paris.

De Montpellier, *le* 10 *Février*.

Notre approviſionnement en grains dépend de l'état des Marchés de Béziers, de Narbonne & du Haut-Languedoc, car nous ne tirons pas du Dioceſe le quart de ce qu'exigent les beſoins de nos Habitans. Il étoit difficile de ſe flatter qu'une ſaiſon ſi rigoureuſe & ſi variable n'entraînât pas des hauſſemens dans les prix des grains qui valent, le froment un peu plus de 31 liv., le méteil un peu plus de 24, & le ſeigle près de 25 l., le ſeptier réduit à celui de Paris. Derniérement les pluies & les mauvais chemins n'ont pas permis que les Marchés de Beziers ſe garniſſent ; le froment y a valu près de 28 liv. ; il eſt vrai que le ſeigle eſt reſté au-deſſous de 21, même meſure que ci-deſſus. La Provence a fait des demandes du côté de Narbonne où les prix ſont montés preſqu'au même taux. Dans le Haut-Languedoc, ils ſont à peu près les mêmes, preſque ſans variation : il y a néanmoins des Marchés, tels que celui de Carcaſſonne, où ils ſont plus bas.

Il eſt ſorti derniérement du Port de Cette quatre navires chargés de vins & d'eaux-de-vie pour Honfleur, le Havre, Saint-Malo, & Hambourg. Pluſieurs autres navires ont pris leurs expéditions, mais les vents contraires les ont retenus dans le Port où il eſt entré dans le même tems des bâtimens du Havre, de Nantes, de Copenhague, & de l'Orient. Le Capitaine Robert Bourron, venant de Nantes, a amené trois Pêcheurs des côtes de Bretagne que le mauvais tems avoit jettés au large : leurs bateaux étoient ſur le point d'être ſubmergés. Ce Capitaine a eſſuyé pluſieurs tempêtes dans ſa traverſée ; il a été démâté de ſon mât de miſaine & de ſon beaupré dans le golfe de Valence, & il s'eſt vu au moment critique d'abandonner ſon navire.

Le vin du pays ne vaut pas ici tout-à-fait 40 liv. le muid de Paris. L'huile d'olive ſe vend 25 l. le quintal, poids de marc.

Du Buis (*en Dauphiné*), *le* 10 *Février*.

Les neiges ont empêché les Habitans des montagnes de venir à nos Marchés ; mais ces obſtacles n'ont point empêché ceux de la plaine du Comtat de faire des enlevemens de grains, ce qui a occaſionné une légere augmentation. On conçoit des eſpérances aſſez flatteuſes pour la récolte prochaine : les neiges qui couvrent les productions les préſervent de la rigueur du froid, & les diſpoſent à une végétation avantageuſe au retour de la belle ſaiſon.

De Chatellerault, *le* 11 *Février*.

Les enlevemens conſidérables de grains ne paroiſſent point avoir dégarni la Généralité (de Poitiers). Depuis quelque tems, ils deviennent ici plus fréquens qu'il n'ont encore été ; cependant ils n'ont encore occaſionné qu'une augmentation aſſez légere. Le froment vaut de 22 à 23 livres, le méteil de 21 à 22, le ſeigle 20 liv. meſure de Paris.

DE SAULIEU, *le* 12 *Février.*

On remarque des différences énormes de prix par rapport aux principales denrées, dans les différens cantons de la Bourgogne. Notre Pays d'Auxois eſt très abondamment pourvu de grains : il ne paroit pas qu'il s'y faſſe des enlevemens, puiſque depuis pluſieurs mois, les grains ſe maintiennent conſtamment ici à peu près au même taux, le froment à 16 ou 17 liv., le méteil à 15 liv. 10 ſ., le ſeigle à 15 l., &c. meſure de Paris. Il n'y a même pas, juſqu'à préſent, d'apparence de changement à cet égard. Le vin de Bourgogne ſe vend 115 livres le muid, meſure du pays; mais comme ce n'eſt pas ici un pays de vignoble, le prix de cette denrée ne peut tirer à conſéquence pour le commerce.

DE ROUEN, *le* 16 *Février.*

Les nouvelles de la Baſſe-Normandie portent que la ſaiſon y a été aſſez favorable pour que dans un tems où le commerce y eſt ordinairement interrompu, on ait joui en divers Marchés d'une diminution dans les prix des denrées de premiere néceſſité, même aux lieux d'où on a enlevé des convois. Les Halles y ſont conſtamment aſſez bien garnies. Les chemins y ont été plus praticables qu'à l'ordinaire. A meſure que les communications s'ouvrent & s'affermiſſent, les denrées, autrefois viles dans pluſieurs cantons, prennent une valeur, l'Agriculture & le Commerce y deviendront très floriſſans, ſi des cauſes particulieres n'en arrêtent les progrès.

DE PARIS, *le* 18 *Février.*

Par des Lettres-Patentes du 22 Mars 1770, S. M. avoit fixé à quarante deux mille deux cens livres le montant des ſommes que devoient payer, chaque année, les Villes, Bourgs & Communautés des trois Elections de Limoges, de Brives & de Tulles, de la Généralité de Limoges & du reſſort de la Cour des Aides de Clermont, pour leur contribution au don gratuit prorogé juſqu'au 31 Décembre 1774. Aux termes des mêmes Lettres, le ſurplus des contributions particulieres auxquelles doivent être aſſujettis les Eccléſiaſtiques, Nobles & Privilégiés, devoit être reparti ſur divers lieux des trois Elections au marc la livre de la taille des Contribuables. La contribution particuliere de la ville de Limoges avoit été fixée à la ſomme de dix mille livres par an. Les Habitans de ladite Ville ayant reconnu que la levée de lad. ſomme, par la voie d'une impoſition qui ne pouvoit être qu'arbitraire, leur étoit trop onéreuſe, ils ont ſupplié S. M. de ne rien innover à la forme qu'ils avoient ci devant choiſie pour leur contribution au don gratuit, & de les autoriſer, pour ſatisfaire au payement de cette ſomme, à lever ſur les boiſſons entrant dans ladite Ville, les droits qu'il leur a été permis de recevoir, par Lettres-Patentes ſur Arrêt du Conſeil du 30 Août 1764. A ces cauſes, il a été ordonné par des Lettres Patentes du 20 Octobre 1771, regiſtrées en Parlement le 31 Décembre, que de la ſomme de quarante mille deux cens livres à laquelle étoit fixée la contribution au don gratuit des trois Elections de Limoges, de Brives & de Tulles, il ſera diſtrait celle de dix mille livres qui ſera payée par la ville de Limoges; laquelle ſomme les Maire, Echevins & Habitans ſont autoriſés à percevoir, comme par le paſſé, par un droit ſur les boiſſons, ſuivant l'ancien tarif. Les trente mille deux cens livres reſtant de la fixation portées par les Lettres-Patentes de 1770, ſeront impoſées ſur tous les Habitans des autres Villes & lieux dépendans deſdites Elections, conformément auxdites Lettres-Patentes.

II.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Extrait des regiſtres de la Société d'Agriculture, du Commerce & des Arts de Bretagne, au Bureau de Nantes, du 2 Fevrier 1772, concernant l'orge-riz.

Le Bureau ayant été informé qu'on avoit répandu dans les Papiers publics, qu'un Particulier de la Paroiſſe de Vallet avoit entrepris la culture du riz, & avoit obtenu les plus grands ſuccès, a cru devoir prendre des connoiſſances plus préciſes ſur un objet ſi important. Le réſultat a été qu'il

paroit qu'on a confondu & pris pour du riz une eſpece de *triticum*, appellé vulgairement de *l'orge-riz* En effet, M. Coupperie du Portoreau, Recteur de Vallet, a aſſuré à M. le Directeur, qu'on n'avoit point cultivé de riz dans ſa Paroiſſe.

Quant à l'orge-riz, il eſt cultivé, depuis quelques années, par M. Maſſicot de la Bretelliere, de Cliſſon, & à la Galiſſonniere, Paroiſſe de Monnierre. La ſemence en a été tirée du Bourbonnois. M. de la Violaye, l'un des Aſſociés du Bureau, a écrit, le 16 Décembre dernier, qu'il en avoit fait venir du Nivernois; où il multiplie extraordinairement: on l'y ſeme au mois de Mars. On l'employe à Monnierre, dès la Touſſaint dans les terreins médiocres, & ſeulement en Février dans les bonnes terres. On le ſeme clair, comme les pois & les feves. Chaque grain, dans un bon terrein, produit ordinairement douze tuyaux d'environ deux pieds & demi de hauteur. La paille en eſt molle, l'épi a ſix rangs, & les barbes en ſont plus longues que celles de l'orge ordinaire. L'écorce du grain eſt fine; il rend plus de farine que l'orge, plus blanche & plus courte. Le pain qu'on en fait a bon goût, & eſt auſſi bon que celui de froment. Les terreins légers lui conviennent mieux que les terreins gras, & la même terre peut produire trois ans de ſuite en l'amendant. On en fait la récolte dans le tems même que celle des autres grains: elle eſt double au moins de celle de l'orge ordinaire. Le nommé Julien Letort, de Monnierre, a recueilli, en 1769, 26 boiſſeaux combles, provenant d'un ſeul boiſſeau de ſemence. La phraſe Botanique pour cette eſpece de grain eſt, *triticum, ariſtis longioribus, ſpicâ albâ*, C. B. P. 21, ou bien *robus, ſivè triticum Inſulanis Gallo-Belgis loca vocatum. Lobel. Icon.* 27.

I I.

Nouvelle eſpece de pendules.

Un Artiſte de Hambourg a inventé & exécuté une nouvelle eſpece de pendules dont on voit dans cette même Ville pluſieurs modeles. Ces pendules ne coûtent que quinze livres & n'ont pas moins d'éclat & d'élégance que celles d'un très-haut prix. L'Inventeur n'a eu que l'économie pour objet, & il a réuſſi. Le cadran n'eſt que d'étain, mais préparé de telle maniere qu'il reſſemble à l'émail pour la couleur & pour l'éclat. Tout le rouage eſt d'un bon bois, & il eſt travaillé avec beaucoup d'art. Il ne ſe dérange ni par la chaleur, ni par l'humidité; c'eſt ce qu'atteſte l'Artiſte lui-même: le reſte de la pendule eſt en fer bien poli ou doré.

I I I.

Nouveaux moulins économiques à ſucre.

Le ſieur Frero, Inſpecteur des Manufactures & Forges de M. de Beze, de la Belouze, ſituées à Belouze même, près Nevers, a inventé des moulins à ſucre qui donnent au moins un tiers de vin de cannes de plus que les autres moulins. Ils ne ſont ſujets à aucune réparation, & l'Inventeur ſe charge de les entretenir à ſes frais pendant un an; ſi dans l'eſpace de ſix ans un pivot ou un tambour venoit à ſe caſſer, il s'oblige à en faire fournir un *gratis*, par les Négocians des divers quartiers des Colonies, chargés de la correſpondance pour ſa Manufacture. Ledit ſieur Frero, pour donner à ſes nouveaux moulins toute la perfection dont ils étoient ſuſceptibles, a parcouru lui même, avec de bons Ouvriers, toutes nos Colonies. Il a eu la ſatisfaction de monter, avec l'approbation générale, des moulins de la nouvelle conſtruction, à la Martinique, à la Guadeloupe, à S. Louis & à S. Domingue. Dans cette derniere Colonie, il en a conſtruit ſur les habitations de M. M. le Marquis de la Pailletrie & Leroux, & de MM. les héritiers Allin. Il eſt repaſſé en France, après avoir conclu des marchés conſidérables, pour en fournir à d'autres Colons. Les frais de conſtruction ſont bientôt compenſés, par les grands avantages qu'on retire de ces moulins. Il faut moins de mulets pour les faire aller, la roulaiſon en eſt plus rapide, leur entretien ſe réduit à très-peu de choſe, & ils ne ſont pas ſujets aux inconvéniens qu'éprouvent les autres moulins. L'Inventeur aſſure que ſon nouveau moulin, attelé à ſix chevaux, donnera, avec des cannes ordinaires & un nombre de Negres ſuffiſant pour y fournir des cannes, 36 à 40 grandes de vin de canne dans 24 heures; attelé à quatre mulets, 20 à 24 grandes auſſi dans 24 heures, & attelé à

deux mulets, 12 à 16 grandes dans le même eſpace de tems. Il faut obſerver que les mulets ſe fatiguent beaucoup moins pour faire aller ces nouveaux moulins, que pour faire aller ceux de l'ancienne conſtruction. Le prix des moulins de M. Frero eſt ſuivant la grandeur qu'on voudra, ſoit à bêtes, à eau ou à vent. Le même Inſpecteur fait auſſi des chaudieres à ſucre, à toute épreuve ; elles ne ſe caſſent pas au feu, comme il arrive ordinairement, parce qu'il leur fait ſupporter à la Manufacture l'épreuve la plus forte du froid au chaud ; il fait auſſi des tambours & autres pieces pour les moulins ordinaires. *On s'adreſſera à lui-même à Belouze, ou à MM. Robert, freres & Campagnie à la Rochelle ; à MM. Bazin, à Nantes ; à Saint-Domingue & au Cap, à MM. Tardivy & Collet ; au Port-au-Prince, à M. Labarthe ; à la Guadeloupe, à M. Cochois de la Pointe ; à la Martinique, à M. Pitre ; au Fort S. Pierre, à M. Bouillon.*

IV.

Huile contre les teignes & les punaiſes.

On a demandé, l'année derniere, à Leipſick, *quel étoit le moyen le plus sûr d'extirper les teignes & les punaiſes, ſi nuiſibles aux étoffes de laine, &c. & au corps humain ?* Pour toute réponſe, on a reçu une huile très-bonne pour produire l'effet deſiré ; on l'appelle *oleum philoſophicum ;* elle ſe diſtribue, à huit gros la phiole, chez Jean Gottiob Walther, Apothicaire privilégié de Halbau, près de Soran en Saxe. Les différentes épreuves qu'on en a faites à Leipſick ne laiſſent, dit-on, point de doute ſur l'efficacité du remede. On prend le quart de la phiole, & l'on en arroſe une feuille de papier gris que l'on met dans l'armoire aux habits : s'il s'y trouve des teignes, elles périſſent ou diſparoiſſent. Quant aux punaiſes, il ſuffit de frotter de cette huile une partie du meuble qui en eſt infecté, il en eſt délivré en très-peu de tems.

V.

Email de pipes à fumer.

Cette eſpece de vernis dont les Hollandois cachent avec ſoin le ſecret, & dont M. Rigault a découvert la compoſition dans leurs propres Manufactures, eſt compoſé de ſavon, de cire, de gomme, & d'eau. On peut prendre un quarteron de ſavon noir ou blanc, 2 onces de cire blanche ou une once de gomme arabique : on fait bouillir le tout enſemble, pendant 3 ou 4 minutes, dans 4 pintes d'eau, meſure de Paris, en ayant ſoin, pendant que l'eau ſe réfroidit, d'agiter ce mêlange avec quelques brins de balay, afin que la cire qui ne ſe diſſout pas, ſoit diviſée en parties ſi fines qu'elles ne ſe raſſemblent pas ſur la ſurface de l'eau. La colle de parchemin paroît mériter la préférence ſur la gomme arabique. Voyez *l'art de faire les pipes à fumer du tabac*, par M. Duhamel du Monceau. A Paris, chez Saillant & Nyon, rue S. Jean-de-Beauvais.

VI.

Expérience ſur des grains frappés de grêle.

En 1763, à la veille de la moiſſon, un champ d'avoine eſſuya une grêle ſi violente, que le grain ne put être récolté. Dès le lendemain, le Propriétaire fit enlever toute la paille & paſſer la herſe ſur quatre à cinq arpens ; enſuite il leur fit donner un labour peu profond. La végétation fut rapide, & avant le tems, le Propriétaire eut la moiſſon d'avoine la plus abondante, la paille en étoit plus haute que celle de Hongrie, & très grenue. On eut le tems de donner deux labours à cette terre avant les ſemailles des bleds ; & ſans y avoir mis de fumier, on recueillit le plus beau bled du pays. Le terrein ſur lequel cette épreuve ſinguliere a été faite, eſt un des plus médiocres du territoire des Meſnuls, près Montfor-l'Amaury.

VII.

Poudre préſervative de la contagion.

Combien de recettes l'on a publiées pour garantir de la contagion, & comme elle exerce tous les jours de nouveaux ravages ! Au milieu de la peſte, l'humanité a fait les plus grands efforts pour s'en mettre à couvert. On nous annonce de Péterſbourg la découverte la plus intéreſſante, & la rélation eſt appuyée de faits fort extraordinaires dont il eſt bien à deſirer que la vérité

ſoit indubitable. Un Médecin du pays a, dit-on, inventé une poudre ſi efficace qu'une communication intime avec la contagion n'en empêche point l'effet. On a fait coucher vingt-cinq criminels condamnés à mort dans des lits où différentes perſonnes étoient mortes de la peſte ; on les a revêtus des habits & des chemiſes de ces infortunés ; & ils n'ont reçu aucune atteinte du mal. Les fruits de cette découverte ſemblent devoir appartenir à l'humanité toute entiere ; il n'eſt point de Nations qui ne doive partager l'honneur d'en récompenſer l'Auteur, & acheter la publication de ſon ſecret.

VIII.

Pain de glands.

Un Particulier de Vienne en Autriche, pays où il eſt ſi rare qu'on manque de grains, a cherché, dans la diſette dont ces contrées ſont affligées, à ſecourir les pauvres avec la premiere nourriture du genre humain. Il a fait ramaſſer des glands frais, tels qu'ils tombent de l'arbre. Après les avoir fait bouillir, refroidir, ſécher au four au moment où l'on venoit d'en tirer le pain, & concaſſer au point de les réduire en parcelles aſſimilables au grain dans le moulin, on les a fait moudre. Pour former la pâte, on a pris trois quarts de farine de froment, & un quart de farine de glands, que l'on a pêtries enſemble ſuivant la méthode ordinaire : la même épreuve a été faite avec de la farine de ſeigle au lieu de farine de froment. Ces eſſais ont ſi bien réuſſi, que l'uſage du pain qui en réſulte, a été conſeillé par les Médecins, ſur-tout pour les gens de travail. Ce pain eſt nourriſſant & ſavoureux, pourvu que le gland ſoit ſain, frais & parfaitement mûr.

IX.

Moyens de détruire les inſectes nuiſibles aux fleurs & aux feuilles, &c.

L'Académie Royale des Sciences de Stockolm avoit déjà demandé en 1762 & en 1768 *comment on pourroit remédier aux dommages que les inſectes cauſent aux fleurs & aux feuilles des arbres fruitiers?* Dans le Mémoire couronné par la Société, M. Tobern-Bergmann remarque que l'inſecte le plus nuiſible aux fleurs, eſt un papillon de nuit dont la femelle pond les œufs ſur la terre : il s'agit donc, ajoute-t-il, d'empêcher les chenilles de ramper vers l'arbre & de s'y attacher, ce qu'on prévient en entourant le tronc de goudron, près de terre, matiere qu'on a ſoin de renouveller de tems en tems. Pour ſe mettre à l'abri des dommages que cauſent les autres inſectes, il faut avoir ſoin de nettoyer très-ſouvent les arbres. M. Charles-Frédéric Lund, Bourguemaitre de Liokoping, obſerve, dans un ſecond Mémoire, que les feuilles de ſapin ſont très-contraires à ces papillons, & conſeille d'entourer de ſapin les vergers, d'arroſer les arbres au printems, de tenir les arbres nets, &c. Enfin M. Adolphe Modeer, Auteur d'un troiſième Mémoire, propoſe une fumigation fort épaiſſe de feuilles de pin & de ſapin : il croit que ce moyen fera périr infailliblement les inſectes deſtructeurs des arbres fruitiers. Ces trois Mémoires ont été imprimés enſemble & ſe vendent à Stockolm chez Salvius, ſous le titre de *Réponſes à cette Queſtion : comment peut-on remédier au dommage que les inſectes cauſent aux fleurs & aux feuilles des arbres fruitiers?*

X.

Prix du grain à Londres, le 29 Janvier 1772.

	shillings.
Le quarter de 544 liv. poids de Troye.	
De Froment	42 à 47
De Drêche	30 à 35
De Seigle	32 à 34
D'Orge	22 à 26
D'Avoine	16 à 19

Le quarter du meilleur froment étant à 47 shillings, c'eſt ſur le pied de 30 ℔ 4 ß 3 ₰ de France le ſeptier de Paris.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 12 Février 1772, au Samedi 15 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 24 l. 10 ſ. à 29 l. 15 ſ. *le ſept.*; *idem* au Port de la Greve, de 25 à 28 liv. Le ſeigle, 17, 17 liv. 10 ſ. à 18 liv.; l'orge, de 12, 13 livres 10 ſ. à 15 livres auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 12 Février 1772 au Samedi 15 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 19, 20 l. 10 ſ. à 22 l. 10 ſ.; *idem* au Port de la Grêve, de 19 à 20 l. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 19 Février 1772, de 49 à 50 liv.; *id.* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille, 20 à 21 l.; *id.* nouvelle de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 47 à 48; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille, Fauxbourg S. Laurent, de 19 à 20; *idem* nouvelle, de 18 à 19; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille, de 19 à 20 l.; *idem* nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 18 Février 1772.*

	H	G	
Or de Portug. à . .	720		marc.
Du Mexique à . . .	713		
Du Perou à	704		
Les guinées à . . .	717	10	
Ducats à	97	15	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32. . . .	99		
Or à 20 karats à . .	83		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	17	6
Piaſtres à	49		

CHANGES DE PARIS, *du 19 Février 1771.*

Amſterdam	55	½
Londres	32	9 16e
Hambourg	181	¼
Madrid	15	1
Cadix	14	19 6
Livourne	95	¼
Gênes	93	¼
Lyon, *Rois*, ...	⅝ p.	⅜ p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1772.	*Lundi 17.*	*Mardi 18.*	*Mercredi 19.*
COMP. D. IND.			
Actions à 8 coup.	1067 ½ . . .	1075 80 . . .	1080 85 87 ½
D°. 16es. à 8 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Prom. à 5 p. 8. .	58	58 ½ . . .	58 ½ . . .
Prom. à 4 p. 8.	. . . . .	66 ½ . . .	66 ½ . . .
Loterie 5e tirage.	470 . . .	. . . . .	465. . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers & ſix derniers mois 1771.

Du Sam. 15 Fév. 1772. *Meſſieurs*		Du Lundi 17. *Meſſieurs*		Du Mardi 18. *Meſſieurs*	
Bardin, ſix prem. mois 1771.	M.	Maſſon, ſix prem. mois 1771.	M.	Maigret, 6 prem. mois 1771.	M.
Maupaſſant, *idem.*		Delamotte, *idem.*		De Fremilly, *id.*	
Raynal, *idem.*		Creuzé, *idem.*	N.	Hurel, *idem.*	
Hebert, *idem.*	N.	Dujean, ſix dern. mois 1771.	A.	Viellard, *idem.*	P.
Pigis, ſix derniers mois 1771.	A.	Thevenin, *idem.*		Cochin, ſix dern. mois 1771.	A.
Caron, *idem.*		.....		Defrance, *idem.*	
Penchain, *idem.*		.....		Filleul, *idem.*	
Boſcheron, *id.*		.....		Marſollier, *id.*	
Delarue pere, *id.*	C.	.....		Defays, *idem.*	
Delarue fils, *id.*		.....		Chaponnel, *idem.*	
Clouet, *idem.*		.....		Cauchy, *idem.*	
Goſſey, *idem.*	J.	.....		Roberge, *idem.*	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE *D'AGRICULTURE,* COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Samedi 29 Février.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 29 Janvier*

LA Diete approuva derniérement une réſolution de la Députation du Commerce pour l'établiſſement d'une Foire publique & libre à Ulricahaun. On y lut un extrait du protocole des Payſans concernant l'aménagement des bois & forêts. Le Clergé propoſa l'érection de différens Hôpitaux, monumens périſſables de la miſère des tems, pour ſervir de retraite aux ſeuls pauvres hors d'état de gagner leur vie, en indiquant en même tems avec ſageſſe tous les moyens de faire ſubſiſter les autres par le travail. La Députation du Commerce rendit compte d'une querelle qui s'eſt élevée entre les Boulangers & leurs garçons, querelle très-importante puiſqu'elle influe ſur la fourniture du pain. Nos Ordres regardent ces affaires comme des affaires d'Etat, puiſqu'elles ſont celles du Peuple.

Le vaiſſeau qu'on a trouvé abandonné ſur les côtes de Stralſund, étoit d'Anteland; il venoit de Dantzick, ſa deſtination étoit pour Nantes. Il paroit que des Garde-côtes avoient eu la précaution de s'emparer d'une partie de la cargaiſon. Le Magiſtrat de Stralſund a formé un établiſſement dans lequel les pauvres infirmes ſeront entretenus, & les autres employés à des ouvrages d'induſtrie dont le debit eſt aux riſques du Gouvernement.

ALLEMAGNE.

DE FRANCFORT, *le 13 Février.*

On écrit de Saxe que, dans les diſtricts des montagnes, les choux, les navets, les carottes, les panais, &c. ſont ſi rares, qu'à peine il en paroit ſur les tables des perſonnes opulentes: les légumes à coſſe, les pois, feves, &c. ſont la reſſource de la médiocrité; il ne reſte rien pour les pauvres. Les Habitans de ces malheureuſes contrées fabriquent de la dentelle & de petites étoffes: quoiqu'il ait plu long-tems aux Politiques de regarder les Manufactures comme une ſource de richeſſes & de les élever au-deſſus de l'Agriculture, cette induſtrie ne leur donne pas du pain, parce que la terre n'a pas donné de produit pour les nourrir & pour les ſalarier; à peine le plus habile & le plus heureux gagne-t-il dix liards par jour lorſqu'il eſt employé: quelques années d'une pareille miſere, le pays ſeroit entiérement déſert ou ſauvage; plus d'inſtruction, plus de commerce, plus de ſociété. Il y a de la viande, mais elle eſt très chere. On eſpere que cette année ſera moins mauvaiſe. Les pommes de terre, qui ont manqué l'année derniere, y réuſſiſſent ſi bien qu'on a vu en 1769 pluſieurs exemples que cinq ſcheffels de ces racines en avoient rendu cinquante-cinq. Le Voigtland qui avoiſine ce pays, a profité des glaces pour y verſer des ſubſiſtances. Les Habitans de cette Province ſe nourriſſent de pain d'orge avec lequel les plus délicats mêlent un peu de ſeigle: ils

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

n'ont pas profité de la détreſſe de leurs voiſins pour hauſſer le prix de leurs denrées. Il eſt triſte de ne pouvoir faire l'éloge des bonnes actions, ſans que cet éloge ſoit la cenſure des mœurs dominantes.

On écrit de Zittau que les chemins ſont couverts de mendians auſſi preſſans que la faim qui les dévore. Il ne paroit plus ni chiens ni chats dans le pays ; l'extrême beſoin y pourſuit actuellement les ſouris & les rats.

Les nouvelles de Kulſtadt portent que S. A. l'Electeur de Mayence, inſtruit du triſte état du pays d'Eichsfeld, a ordonné qu'il fût diſtribué, à ſes dépens, des vivres aux pauvres, des médicamens aux malades, &c.

Nous apprenons de Treves, que S. A. E. a établi à Augſbourg un nouveau Conſeil deſtiné à mettre de l'ordre dans les affaires publiques, & ſur-tout à payer les dettes du feu Prince. Son Alteſſe a rejetté tous les expédiens qui auroient été à la charge du Peuple.

De Liege, *le* 13 *Février.*

Le nouveau Prince-Evêque de cette Ville a ſignalé les premiers jours de ſon adminiſtration par des actes mémorables de ſageſſe, de charité, de bienfaiſance. Il a défendu, ſous peine d'une amende de 50 florins d'or, les illuminations & les réjouiſſances, le jour de ſon inauguration, dépenſes qu'elle convertit en aumônes qui ſeront remiſes à des Receveurs pour être employées au ſoulagement des pauvres. Son inſtallation ſera célébrée par les cris de l'allegreſſe & les tranſports de la reconnoiſſance. Le Prince a auſſi aſſuré des ſecours à la Paroiſſe de S. Nicolas outre-Meuſe, qui contient dix mille pauvres, & que des fievres malignes ravagent. Les Médecins & Chirurgiens ſerviront les malheureux à ſes frais : ſur leur certificat, les Apothicaires & les Boulangers donneront de même des remedes & du pain à ceux qui en auront beſoin. Enfin ſon cabinet même ſera toujours ouvert aux Curés qui auront des charités à lui demander pour des familles honnêtes qui n'oſeroient recourir à l'affreuſe reſſource de mendier. Le Ciel ſemble s'ouvrir aux yeux des Peuples.

ITALIE.

De Florence, *le* 4 *Février.*

Les pluies continuelles ont inondé une partie du Ferrarois : le Pô a percé une digue vers Argenta & répandu l'alarme. Les rivieres ſe ſont débordées dans une partie de la Toſcane. A Cecina, un torrent a endommagé des édifices. L'Ombrone a fait d'énormes dégâts dans la Maremme Groſſotana. Vers Poggibonſi, une montagne s'eſt en partie écroulée, & les terres adjacentes en ont horriblement ſouffert.

Il arrive par terre à Livourne des quantités conſidérables de ſoie, & elles ſont auſſitôt expédiées pour Londres. Les dernieres lettres d'Eſpagne ont annoncé que les denrées commençoient à y devenir rares ; en conſéquence les Commerçans de ce Port en ont chargé pluſieurs bâtimens qu'ils deſtinent pour ce Royaume. Notre petit Etat ſemble devenir un des principaux greniers d'abondance de l'Europe.

Le Souverain Pontife a ſoulagé la Province de la Marche d'une abondance onéreuſe, en permettant une traite de 10 mille meſures de grains pour l'Allemagne. S. S. pourſuit avec une ſage lenteur le projet d'abolir dans ſes Etats les impoſitions oppreſſives : la Communauté d'Orvieto vient d'éprouver, à l'égard d'un impôt ſur le ſel, les effets de ſa bienfaiſance ; il lui eſt enjoint de prendre des meſures promptes pour réparer des ponts dont la dégradation eſt très-nuiſible au commerce.

Après avoir tiré des inſtructions ſur l'huile de colſat, de la Sardaigne où il s'en fait une grande conſommation, après avoir conſulté l'expérience ſur le projet d'introduire la culture de cette plante, la demande excluſive de ce commerce a été accordée en faveur du Peuple, dit-on.

Il ſort beaucoup de bled des pays de Breſcia, Creme, Bergame, &c. pour l'Allemagne, ſuivant les nouvelles de Mantoue.

Attendu la cherté de la viande qui, ſeule, empêcheroit l'exportation, la République de Gênes a défendu la ſortie des bœufs, vaches & veaux par les rivieres de l'Etat. On a auſſi réglé la valeur, le poids & le cours des monnoies.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 13 *Février.*

Les Bils pour défendre l'exportation des grains, farines, &c, & permettre l'importation des proviſions d'Irlande & d'Amérique ayant reçu le ſceau royal, il ſera préſenté, au Parlement, des requêtes pour en demander un nouveau concernant l'importation des farines & grains étrangers, attendu le prix exorbitant des denrées & l'extrême néceſſité des pauvres.

Une lettre de Ghent marque que quinze perſonnes ont été empoiſonnées en mangeant des champignons; qu'il en étoit mort une, & qu'on ne croyoit pas que les autres en échappaſſent.

On mande d'Aſterton que le 2 du courant, un ouragan a renverſé quelques maiſons, une braſſerie, des granges, &c.; que 7 perſonnes ont péri ſous les ruines de ces bâtimens.

La feu Princeſſe Douairiere de Galles diſtribuoit annuellement en charités au moins 6000 l. ſt. Pluſieurs familles qui ne ſubſiſtoient que par elle, ignoroient qu'elle fût leur bienfaitrice. Il eſt des vertus que a mort ſeule découvre. On aſſure que cette Princeſſe a dépenſé à ſon jardin de Kew au moins 1,0000 l. ſt., ſans compter les gages des Jardiniers, &c. non-pas ſeulement pour l'embellir, mais pour enrichir la Botanique de toutes ſortes d'arbres & de plantes des deux mondes.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 15 *Février.*

Du 26 Janvier au 9 du courant, il eſt entré dans ce Port 88 bâtimens tant François qu'Etrangers. Une partie de ces bâtimens étoit chargée de 10475 ch. de bled, 1200 d'avoine, 850 de ſeigle, 450 d'orge, 900 de feves & autres légumes, 30 de ſeigle, riz & légumes, 500 quintaux de ſemoule & de haricots, 420 quint. & 40 ſacs de riz, 3544 milléroles d'huile, ſans compter la cargaiſon de la tartane la *Sainte-Claire*, venue de Toulon & deſtinée pour le Languedoc. Dans le nombre de ces bâtimens, le *Lazare* venoit de la Martinique, la *Marie-Marguerite* des Etats de Maroc, la *Victoire* de Sainte-Croix en Barbarie, la *Sainte-Vigile de Noël* de la Cale ainſi que le *S. Jean-Baptiſte*, la *Philippine* de Smyrne ainſi que le *S. Joſeph*, la *Jeune Emilie-Angélique* de Conſtantinople, la *Concorde* d'Alexandrette.

Du 29 Janvier au 11 du courant, il eſt ſorti 156 bâtimens, 1 pour la Martinique, 1 pour le Port-au-Prince, 1 pour Guinée, 2 pour la Barbarie, 1 pour Salé, 1 pour Alexandrie, 2 pour Smyrne, (1 Hollandois, *l'Archipel*), 1 pour Syrie, 2 pour le Levant, 1 pour Acre, 1 pour Mogador, 1 pour la Cale.

D'Aix (*en Provence*), *le* 16 *Février.*

En 1673, M. le Cardinal Grimaldy, Archevêque de cette Ville, établit ſous le titre de *Conſeil charitable*, une Compagnie deſtinée à ſoutenir les droits des pauvres injuſtement attaqués, & à pourſuivre gratuitement leurs légitimes prétentions. Cette belle œuvre de charité n'a pas ceſſé de remplir l'objet de ſon inſtitution, & de procurer les plus grands biens au Peuple. Les Directeurs y rendent pendant deux ans des ſervices gratuits; ils examinent les cauſes des pauvres avec la plus ſcrupuleuſe attention, & d'après leur jugement, l'Avocat des pauvres eſt obligé de leur prêter auprès de la Cour ſon miniſtere, pendant que le Bureau fournit aux autres frais de l'inſtruction; enſorte que l'indigent eſt aſſuré d'obtenir la juſtice la plus entiere, la plus exacte & la plus gratuite. Par Edit de Juillet 1501, il avoit été créé deux Offices, l'un d'Avocat, l'autre de Procureur des Pauvres: ces deux Offices viennent d'être réunis par un Edit du Roi donné à Fontainebleau au mois de Novembre 1771, regiſtré en Parlement.

Sur la requête préſentée à la Cour par MM. les Directeurs de la Compagnie des Pénitens bleus, il a été enregiſtré le 31 Janvier dernier des Lettres-Patentes qu'ils ont obtenues de S. M. le mois de Décembre dernier, leſquelles confirment cette Compagnie, ratifient les legs qui lui ont été concédés, & lui permettent d'acquérir de nouvelles maiſons, &c. Ceux qui jugent les hommes par les vêtemens ne ſe repré-

ſenteront d'abord cette Compagnie que comme une foule de maſques ridiculement enveloppés dans un ſac de toile bleue; mais il s'agit ici de Citoyens utiles, charitables, & dignes de l'eſtime des amis de l'humanité. Leur Compagnie fut fondée, il y a plus d'un ſiecle, pour adminiſtrer des ſecours aux agoniſans, & procurer la ſépulture aux ſuppliciés. Le Pape Innocent X en approuva l'inſtitution par une Bulle, & Louis XIV l'autoriſa par des Lettres-Patentes. Le zele de ces Pénitens, loin de ſe refroidir, n'a cherché que de nouveaux moyens de s'exercer pour le bien public. Les Prêtres âgés & pauvres, que leurs affaires obligeront à demeurer, quelque tems dans cette Ville, les jeunes Eccléſiaſtiques qui, dépourvus des biens de la fortune, deſireront ſuivre le cours de leurs études à notre Univerſité, ſeront logés par cette Compagnie; ils en recevront même des ſecours honnêtes & proportionnés à leurs beſoins. Une partie de la maiſon des Pénitens eſt en même tems conſacrée à ſervir d'aſyle aux pauvres aveugles: on y pourvoira à leur entretien. Enfin on habillera tous les ans un certain nombre de pauvres vieillards. M. de Laurens, Grand Prévôt & premier Supérieur de la Compagnie, & Madame de Laurens, ſa femme, contribuent, par des dons & des fondations, à entretenir les différens hoſpices qu'on vient d'établir avec autant d'ordre que d'utilité. S. M. par les Lettres-Patentes citées ci-deſſus, veut que cette Compagnie ſoit appellée Compagnie Royale des Freres Pénitens bleus & Hoſpitaliers; que leur maiſon ſoit cenſée & réputée hoſpitaliere; & que, comme telle, elle jouiſſe des droits & privileges accordés aux autres maiſons hoſpitalieres du Royaume.

De Nantes, *le* 18 *Février.*

La premiere quinzaine du préſent mois, il eſt arrivé de Marans, S. Gilles, Pont-l'Abbé, Audierne, Rouen, Bordeaux, Billiers, Quimper, Quimperlé, Dunkerque, Moric, Quiberon, & Noirmoutier, 505 tonneaux & 13 boiſſeaux de froment, 265 de baillarge, 97 ton. 18 boiſſ. 404 razieres & 3 quarts de ſeigle, 123 ton. & 18 boiſſ. d'orge, 50 barils & 352 quintaux de farine, 27 ton. & 38950 livres de feves, 16 boiſſeaux de pois, 5745 livres de haricots & 115 ton. d'avoine. Cette importation très-conſidérable nous annonce de nouvelles proviſions. Les prix des grains ne varient pas ſenſiblement, ils tendent néanmoins plutôt à diminuer qu'à augmenter. Le *Courier de S. Marc* eſt arrivé du Port-au-Prince: il revient beaucoup de navires de l'Orient, chargés de marchandiſes de la vente.

De Grenoble, *le* 18 *Février.*

Depuis plus d'un ſiecle, il exiſte à Valence une Fabrique de bas qui a été montée & ſoutenue juſqu'à ce jour de pere en fils, par les ſieurs Trelliard. Il en ſort des ouvrages d'une bonté & d'une perfection ſingulieres: outre les bas de ſoie, de ſigovie, de bourre de ſoie, de laine, il s'y fait des gants des mêmes matieres, des bonnets pour le Levant, &c. Elle a actuellement douze métiers bien montés. M. l'Intendant, Protecteur des Arts & des établiſſemens utiles, a attiré ſur cette Manufacture les bienfaits du Gouvernement. Le Roi a accordé au ſieur Trelliard, Fabricant très-diſtingué, 200 l. de gratification annuelle pour chaque métier de ſa Fabrique déjà monté, ainſi que pour chacun de ceux qu'il pourra monter à l'avenir. S. M. a ordonné que la moitié de cette ſomme ſeroit payée ſur ſes revenus, & l'autre moitié par la ville de Valence. Cette Ville, par ſa ſituation, devroit être une des plus commerçantes du Royaume, le Rhône flottant contre ſes murs. Mais il ſemble que l'établiſſement d'une Univerſité en ait éloigné l'eſprit de commerce. Il ſeroit vraiſemblablement avantageux pour la Province que l'Univerſité fût transférée dans notre Ville. Les études ſeroient excitées dans cette Capitale, & Valence ſeroit rendue à ſa deſtination naturelle.

On écrit de Mont-Dauphin que le pays eſt enſeveli ſous les neiges: il faut ſans ceſſe occuper beaucoup de bras pour en purger les magaſins du Roi & les greniers des Particuliers. Une lavanche a emporté 7 maiſons à Riſtorras dans la vallée de Queyras, & écraſé quelques beſtiaux. Un Muletier, venant de Piémont, auroit péri ſous les neiges près du Mont-Genevre, ſi vingt-quatre hommes n'avoient travaillé pendant quatre heures à l'en dégager. Briançon eſt à peu près dans le même état.

Le vin vieux de Monmeillan en Savoie (meilleur que le nôtre) ſe vend 48 livres, la charge de 110 pintes de Paris; & le nouveau 44 liv., prix exorbitant.

(*Na.* Dans le N°. 11 de la Gaz. art. de Briançon, liſ. au 3^e^. alinea, *moiſſons* au lieu de *maiſons*, & 1763 au lieu de 1793. Dans le N°. 12, art. de Grenoble, liſ. *Rivedigier* au lieu de *Rivedigié*, & *Chambaran* au lieu de *Chamboran*).

D'AMIENS, *le* 20 *Février.*

Un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 14 Janvier 1762, ordonne par proviſion, la perception du droit de lods & ventes dans cette Ville & ſa Banlieue, à raiſon du treizième denier, & du treiziéme du treizième.

On mande de Lille que la Police ne ſe laſſe pas de publier des Réglemens nouveaux ou renouvellés ſur les objets qu'elle croit être de ſon reſſort. Le 5 du courant, elle en a encore rendu deux, l'un pour fixer le prix de la biere à 26 doubles le pot en Ville & à 22 doubles le pot dans la Banlieue, l'autre pour défendre aux Ouvriers - Charpentiers d'avoir chez eux ou ailleurs des bancs à l'uſage de leur métier.

Du 1 au 10 Févtier, il eſt entré dans le Port de Dunkerque 5 navires François chargés principalement de vin, d'eau-de-vie, de fruits, de café, de ſucre, de cacao, de chocolat, &c.; 4 navires Anglois, chargés de fer, plomb, cuirs, douves, biere, fruits, &c.; 2 Hollandois, chargés de genievre, plomb, étain, thé, toiles, &c. Les fruits étoient tirés de France ou de Portugal.

D'ORLÉANS, *le* 22 *Février.*

Il regne dans la Sologne, ſur les bêtes à laine, des maladies qui en emportent un très-grand nombre, entr'autres une que les Laboureurs du canton appellent la maladie *folle*, *lourde* ou *tournante*. D'abord l'animal a la tête brûlante & une ſorte de fievre; il marche comme s'il étoit aveugle, il roule les yeux d'une maniere affreuſe, il tombe enſuite & reſte couché ſur le même côté juſqu'à ſa mort qui n'arrive ſouvent qu'au bout de 20 jours: pendant ce tems-là, il porte ſa téte & remue les jambes par intervalle, comme s'il galoppoit.

Le ſiege de cette maladie paroît être dans la tête; on y a trouvé, en les diſſéquant, une cloche ou veſſie de la groſſeur d'une noix remplie d'eau; la pellicule en eſt aſſez forte & tranſparente; aux parois intérieures ſont attachés des grains ou œufs blancs: on en trouve dans la cervelle, dans les cavités qui ſont ſous les racines des cornes, aux inteſtins, &c. &c. De ces œufs ſortent des vers blancs, gros & courts, avec le dos convexe & cannelé, le ventre plat, une pointe noire à un bout & deux pointes à l'autre. L'on attribue la maladie à ces vers: les Anciens du pays la regardent comme incurable, mais c'eſt apparemment, parce qu'ils n'en connoiſſent pas le remede. Les perſonnes qui ſeroient en état de donner là-deſſus des inſtructions, ſont invités à les communquer à leurs Compatriotes par les Papiers publics.

La taxe du pain a été augmentée au commencement de ce mois.

DE ROUEN, *le* 22 *Février.*

Les champs à grains promettent infiniment dans la Baſſe-Normandie; auſſi les prix des bleds marchands y diminuent-ils au point que dans quelques Marchés ils ſont deſcendus de près d'un quart. Les nôtres ont auſſi la plus belle apparence, & néanmoins il n'y a pas depuis long-tems de diminution dans les prix de cette denrée. Le pain ordinaire eſt à 3 ſ. la livre, & le blanc à 3 ſ. 3 den. M. l'Intendant travaille avec beaucoup d'ardeur à procurer quelque modération en faveur du Peuple. Pour faciliter aux pauvres les moyens de ſubſiſter, ce Magiſtrat a fait ouvrir des travaux publics que l'on pouſſe avec la plus grande activité: il s'agit d'une nouvelle route qui, de l'entrée du Fauxbourg Saint-Sever, établira une communication avec la Baſſe-Normandie. Cet ouvrage eſt certainement un des plus utiles auxquels les indigens puiſſent être employés; il eſt uniquement réſervé aux pauvres de la Ville, & les *pauvres de la campagne en ſont exclus.*

Le commerce en gros ſe ſoutient aſſez bien, malgré des conjonctures très-défavorables; quant au commerce de détail, il n'en eſt pas de même, il n'y a point de conſommation.

DE PARIS, *le 26 Février.*

Le Miniſtere, informé que pluſieurs bâtimens deſtinés pour Cayenne, faute de connoître la route pour y atterrer, dépaſſent cette Colonie, & ſont obligés de gagner les Iſles du Vent ou ſous le Vent, ce qui eſt également préjudiciable aux progrés de la Colonie & aux intérêts du commerce, a fait dreſſer, ſur les Journaux de M. Duler, Lieutenant de frégate & Capitaine de port de la Colonie, une inſtruction qui contient un détail circonſtancié de la route qu'il faut tenir pour ne pas manquer le Port de l'Iſle. Cette inſtruction a été envoyée dans tous les Ports du Royaume. (Nous la publierons dans notre Journal.

A l'occaſion du cours que M. de Montyon, ci-devant Intendant d'Auvergne, & préſentement Intendant de Provence, a fait conſtruire autour de la ville de Mauriac pour arracher, par ce travail ſoudoyé, les pauvres du canton à une extrême miſere, MM. les Echevins de cette Ville ont fait dreſſer un obéliſque pour perpétuer la mémoire de cet événement & les témoignages de leur reconnoiſſance. L'inſcription gravée ſur ce monument a été compoſée par M. Marmontel, à la priere de MM. les Echevins.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Programme de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux. Du 13 Janvier 1772.

Un Citoyen, ami zelé de l'humanité, a porté ſes regards ſur la Traite des Negres; & ſon cœur a été ému, quand il a calculé le nombre de ces infortunés qui périſſent dans les vaiſſeaux qui les tranſportent de l'Afrique dans le nouveau Monde. Quelles que ſoient les cauſes qui peuvent en occaſionner la perte, il a été ſenſible au ſpectacle touchant qu'elle préſente; & conduit par ce ſentiment, il a fait remettre & conſigner entre les mains de l'Académie une ſomme de *douze cens livres*, pour ſervir de Prix, au jugement de cette Compagnie, au meilleur Mémoire qui indiqueroit, *quels ſeroient les meilleurs moyens pour préſerver les Negres qu'on tranſporte de l'Afrique dans les Colonies, des maladies fréquentes & ſi ſouvent funeſtes, qu'ils éprouvent dans ce trajet.*

L'Académie s'empreſſe de propoſer ce ſujet intéreſſant; & pour qu'il puiſſe être traité d'une maniere qui réponde aux vues qui en ont inſpiré l'idée, elle demande:

I. Que les Auteurs décrivent avec ſoin tous les différens ſymptomes de ces maladies; qu'ils en établiſſent la nature & les caracteres; qu'ils en diſcutent les cauſes; & que leurs principes & leurs ſyſtêmes ſoient fondés ſur des faits bien obſervés & ſuffiſamment certifiés.

II. Que les moyens qu'ils propoſeront pour prévenir ou guérir ces maladies, ſoient expoſés avec préciſion; qu'ils ſoient, autant qu'il ſera poſſible, ſimples, faciles & écononomiques; & que leur efficacité ſoit confirmée par des expériences, appuyées de toutes les atteſtations convenables.

En outre, les Auteurs ne devront point ſe borner à chercher des remedes, uniquement déduits des principes & des expériences de la Médecine curative; ils examineront de plus:

1°. Quelle ſeroit, dans la diſpoſition intérieure des vaiſſeaux qui font la Traite, la diſpoſition la plus avantageuſe pour la conſervation des Noirs?

2°. Quels ſeroient les ſoins & le régime les plus propres à les maintenir en ſanté?

3°. Quel Réglement ſeroit néceſſaire, pour qu'on n'employât ſur ces vaiſſeaux, que des Chirurgiens intelligens & expérimentés dans leur Art?

On n'entend point déterminer préciſément, par l'ordre de ces queſtions, celui qu'on devra obſerver dans les Mémoires qu'on demande: on a ſeulement cru devoir les préſenter pour fixer les objets qui ont paru exiger une attention particuliere.

La certitude dans les faits, la netteté & la clarté dans les détails ſeront ſur-tout eſſentielles dans ces Mémoires: les Auteurs ſont priés de ne ſe permettre aucune négligence à cet égard.

Quelqu'empreſſement que dût avoir l'Académie, pour voir éclaircir une queſtion ſi importante, elle a ſenti qu'elle ne

peut l'être que par des expériences & des recherches néceſſairement longues & difficiles. Cette conſidération l'a déterminée à fixer la diſtribution de ce Prix au mois de Janvier 1778 : mais elle demande que les Mémoires lui ſoient envoyés avant le premier Janvier 1777 ; cette Compagnie ayant voulu ſe réſerver un an pour l'examen, afin de ſe décider avec plus de connoiſſance, ſur le mérite reſpectif des Ouvrages qui ſeront deſtinés au concours. Elle prie cependant les Auteurs qui n'auront pas beſoin de tout le délai qu'elle accorde, de lui faire remettre leurs Pieces le plûtôt qu'ils pourront.

Les paquets ſeront affranchis de port, & adreſſés *à M. de Lamontaigne, fils, Conſeiller au Parlement, & Secretaire perpétuel de l'Académie.*

Les Mémoires pourront être écrits, ou en François ou en Latin ; on n'en recevra point dans d'autres Langues : les Auteurs auront d'ailleurs l'attention de ſe conformer exactement aux regles preſcrites dans les Sociétés Académiques ; ils éviteront de ſe faire connoître, & ils mettront ſeulement leur nom avec leurs qualités, dans un billet cacheté, joint à leur Ouvrage.

¶ Le Citoyen généreux qui a conſacré à ce Prix, la ſomme qu'il a fait remettre, ſouhaiteroit, comme un moyen propre à remplir avec encore plus de ſuccès les vues de bien public qui l'ont déterminé, que tous les Armateurs généralement, qui font le commerce de la Traite, vouluſſent bien engager, ſoit les Capitaines, ſoit les Chirurgiens des navires qu'ils employeront à ce commerce, à tenir des journaux où fuſſent ſoigneuſement décrites toutes les maladies dont leurs Eſclaves pourront être attaqués dans le trajet, & qui préſentaſſent tous les détails convenables des ſymptomes de ces maladies ; de leurs progrès & de leur iſſue ; des remedes qu'on auroit employés pour les traiter ; du régime qu'on auroit fait obſerver à ces malheureux ; de la qualité même des vivres qu'on leur auroit donnés : il ſouhaiteroit qu'ils vouluſſent auſſi faire dreſſer, pendant tout le cours de la navigation, des tables exactes de la température de l'air, ſoit à l'extérieur, ſoit dans l'entrepont ; & faire tenir des notes de tout ce qui auroit paru influer ſur la ſanté de leurs Negres.

On ſent que toutes ces obſervations, qui pourroient être communiquées aux Sçavans par la voie des Journaux Littéraires, augmenteroient le recueil des faits & la maſſe des connoiſſances néceſſaires pour l'éclairciſſement propoſé. L'Armateur qui, écoutant la voix du ſentiment honorable qui inſpire ces ſouhaits, prendroit des meſures aſſurées pour que tous les objets en fuſſent exactement remplis, ſeroit, ſans doute, un homme qui mériteroit de partager la reconnoiſſance de l'humanité.

Nous avons été particuliérement invités à engager les perſonnes qui ſeroient dans le cas de communiquer des obſervations & des faits, relatifs au ſujet propoſé, à vouloir bien nous les faire paſſer pour qu'ils ſoient publiés dans nos Feuilles, & que les Auteurs puiſſent les employer dans leurs Mémoires. Le ſujet intéreſſe trop l'humanité, il intéreſſe malheureuſement trop le commerce, pour que nous ne répondions pas, autant qu'il ſera en nous, à la confiance dont on nous honore. Nous conjurons nos Lecteurs de concourir de toutes leurs forces à l'éclairciſſement de la queſtion ſur laquelle nous avons nous-mêmes jetté quelques idées dans notre *Hiſtoire de l'Afrique* dont un événement imprévu retarde la publication (*a*). Nous nous hâterons d'inſérer dans nos Feuilles les matériaux qui nous ſeront adreſſés.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 19 Février 1772, au Samedi 22 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 161. 10 ſ., 23 à 29 l. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 24 liv. 10 ſ. à 28 liv. 10 ſ. Le ſeigle 16 liv. 10 ſ., 17 à 18 liv. ; l'orge, de 13, 13 liv. 15 ſ. à 14 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

(a) *Elle eſt entiérement imprimée depuis le mois de Septembre dernier.*

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 19 Février 1772 au Samedi 22 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 20 à 22 liv.; *idem* au Port de la Grêve, de 19 à 20 l. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 26 Février 1772, de 51 à 52 liv.; *id.* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille, 20 à 21 l.; *id.* nouvelle de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille, Fauxbourg S. Laurent, de 19 à 20; *idem* nouvelle, de 18 à 19; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48; *id.* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille, de 18 à 19 l.; *idem* nouvelle, de 17 à 18 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 27 Février 1772.*

	H	G	
Or de Portug. à . .	720		*marc.*
Du Mexique à . . .	715		
Du Perou à	706		
Les guinées à . . .	718		
Ducats à	97	15	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99		
Or à 20 karats à . .	83		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52		
Piaſtres à	49		

CHANGES DE PARIS, *du 26 Février 1771.*

Amſterdam	55	
Londres	32	9 16e
Hambourg	182	¼
Madrid	15	1 6
Cadix	15	
Livourne	95	¼
Gênes	93	¼
Lyon, *Rois*, ...	½ à ⅜	p. % p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1772.	*Lundi 24.*	*Mardi 25.*	*Mercredi 26.*
COMP. D. IND.			
Actions à 8 coup.	1085 80 75 .	. . . . .	1077 ½ 80 .
D°. 16es. à 8 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	260	FESTE.	260 . . . .
Prom. à 5 p. %. .	58 ½ 59 . . .	. . . . .	. . . . .
Prom. à 4 p. %.	66 ½	. . . . .	. . . . .
Loterie 5e tirage.	. . . . .	. . . . .	470. . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers & ſix derniers mois 1771.

Du Sam. 22 Fév. 1772. *Meſſieurs*		Du Lundi 24. *Meſſieurs*		Du Mercredi 26. *Meſſieurs*	
Raynal, ſix prem. mois 1771.	N.	Certain, 6 prem. mois 1771.	L.	Lecanu, ſix prem. mois 1771.	
Pigis, ſix derniers mois 1771.		Molliere, *idem.*		Radix pere, *idem.*	
Hebert, *idem.*	A.	Delamotte, *idem.*	P.	Lebrun, *idem.*	
Boſcheron, *id.*		Maſſon, *idem.*		Gautier, *idem.*	
Baillot, *idem.*		Creuzé, *idem.*	R.	Boutet, ſix dern. mois 1771.	
Bardin, *idem.*		Gendon, *idem.*	S.	Daubonne *idem.*	
Lenoir, *idem.*	C.	Dujean, ſix dern. mois 1771.		Roytier, *idem.*	
Delarue fils, *id.*		Bonnet, *idem.*	A.	Radix j. *idem*	
Delarue pere, *id.*	F.	Domillier, *idem.*		Deſpeignes, *id.*	
Goſſey, *idem.*	J.	Aliſſant, *idem.*		Meulan, *idem.*	
.....		Thevenin, *idem.*	C.	Lallement l'. *id.*	
.....		.....		Boucard, *idem.*	
.....		.....		Deſplaces, *idem.*	
				Lallement j. *id.*	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE *D'AGRICULTURE,* COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Samedi 7 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le* 15 *Janvier.*

LE Grand Directoire Royal des Finances & de la Guerre a propoſé, entr'autres Prix (déjà annoncés dans nos Gazettes) pour la préſente année, 1°. 200 riſdales en faveur de celui qui avant le mois de Juillet prochain, aura découvert dans les Etats de Sa Majeſté des pierres (de l'eſpece qu'on nomme dans le pays *marckerſpach*) ou toute autre matiere propre à doubler une maçonnerie quelconque qui ait la plus grande force & la plus grande ſolidité dans tous les cas.

2°. 200 riſd. pour celui qui aura imaginé les meilleures pompes pour éteindre les incendies, telles qu'elles produiſent le plus grand effet dans les lieux plats, & qu'elles ne coûtent pas plus de 100 riſd. L'Inventeur donnera un détail des effets ainſi que des frais de conſtruction & d'entretien de ſa pompe; il faut qu'il en livre le modele avant le 30 Septembre 1772.

3°. 100 riſd. (pour la même époque) en faveur de celui qui parviendra à donner au fer le plus haut degré de flexibilité, de maniere qu'on puiſſe l'étendre & l'allonger plus que tout fer connu dans le pays. (Cet article regarde une eſpece de fer particuliere, inconnue en France).

4°. 150 riſd. pour celui qui aura trouvé le moyen le plus ſimple, le plus ſolide, le moins coûteux de conſtruire la boiſerie qui ſupporte la couverture des maiſons.

5°. 200 riſd. pour celui qui aura indiqué le meilleur moyen d'accélérer l'accroiſſement des arbres dans les bois & de les entretenir, ſans nuire à la qualité du bois ou même en l'améliorant.

6°. 250 riſd. pour celui qui aura trouvé le ſecret de couvrir les maiſons ſans tuiles, plomb ou ardoiſe, de façon que le bâtiment ſoit également garanti de la pluie & du feu. On laiſſe le choix des matieres aux Auteurs, pourvu qu'elles coûtent moins & qu'elles ne rendent pas moins de ſervice que les anciennes.

Les Etrangers ſeront admis au concours avec les formalités ordinaires: ils pourront adreſſer leurs diſſertations, modeles, plans, &c à leurs Correſpondans, pour remettre au Directoire Général des Finances de la Guerre & des Domaines (ou à M. Paradis, notre Cotreſpondant à Francfort ſur le Meyn).

On a fait courir le bruit chez l'Etranger que les vivres étoient ici d'une exceſſive cherté. Pour le détruire, il ſuffit de remarquer que depuis le 2 Janvier, le zemmel (notre pain mollet) peſant 9 lots & $\frac{1}{5}$ (à 32 pour la livre) s'eſt vendu 6 liards; le pain blanc de 14 lots $\frac{2}{5}$ 6 liards; le pain de ménage de 2 livres 30 lots $\frac{2}{5}$ 2 gros (24 gros font un écu d'Empire ou un peu moin. de 2 florins). Le bœuf a valu 1 gr. 7 pfenn. la livre; le mouton 1 gr. 7 pfenn., &c. S'il eſt

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

arrivé des changemens, ç'a été en diminution. Nous n'avons donc pas à nous plaindre, ſi nous conſidérons la ſituation de nos voiſins.

ITALIE.

De Florence, *le* 11 *Février.*

S. A. R. a pris des meſures efficaces pour décharger ſes heureux Etats, des dettes contractées ſous la foi de ſes prédéceſſeurs, vis-à-vis des Etrangers.

Le Pô a cauſé des dégâts horribles dans le Ferrarois.

L'Agriculture, les Arts, le Commerce ont perdu à Veniſe un Protecteur & un Bienfaiteur dans la perſonne de l'illuſtre Praticien M. Nicolas Tron, Fondateur de la Manufacture renommée de draps de Schio, dans le territoire de Vicence, où il ſe fait un commerce annuel de ces étoffes pour plus de 80,000 ſequins. Avant cet établiſſement, il n'y avoit pas dans cet endroit plus de cinq mille Habitans; dans l'eſpace de 30 ans, il a été peuplé de plus de 20,000 hommes laborieux, induſtrieux & riches. Il ne faudroit pourtant pas ſe laiſſer ſéduire par ces apparences & attribuer en conſéquence la population aux Arts; car les Arts & la population ſuppoſent les ſubſiſtances, & il ſeroit même très-poſſible qu'en attirant les Habitans de divers endroits, ce qui ne fait qu'un déplacement de population, la Manufacture en eût ravi aux travaux productifs des denrées, ce qui auroit dû diminuer la population générale par la diminution des ſubſiſtances. Il en eſt des Manufactures comme des Villes, on tomberoit dans l'erreur la plus dangereuſe en politique, ſi l'on jugeoit des progrès de la force nationale par l'accroiſſement de leur population.

Des Marchands de grains de Toſcanella, Montefiaſcone & Viterbe s'étoient flattés de faire des ventes avantageuſes à Rome: mais les proviſions accumulées dans les magaſins ont trompé leurs eſpérances; de maniere qu'il n'eſt pas bon d'entreprendre le commerce des bleds dans ce pays.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 20 *Février.*

Enfin preſque toute l'Europe paroît ſçavoir aujourd'hui que la charité bien entendue ne donne pas aux pauvres valides des aumônes gratuites, & qu'elle doit les employer à des travaux utiles. Le Comte de Sandwich a procuré de cette maniere aux pauvres d'Huntingdon la facilité de gagner un shelling par jour, durant les derniers froids.

On écrit de Liſbonne que les Marchands Anglois ſont toujours à la merci des Courtiers du pays; qu'ils n'ont la liberté de pourſuivre le payement de leurs créances, qu'avec des conditions inſupportables; que M. Cornell arrêté le 14 Août 1770 n'eſt point encore élargi, &c.

Suivant les nouvelles de la Haie, les lettres de Madrid portent que la banqueroute du ſieur Bahic & Compagnie, faite à Cadix, monte à 1200,000 piaſtres, & qu'elle pourroit en entrainer pluſieurs autres même dans les Places étrangeres, à Londres, à Amſterdam, à Veniſe, &c.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

Du Pont-Beauvoisin, *le* 24 *Février.*

Le Roi de Sardaigne a porté un Edit pour le rachat des rentes dans tous les Etats de ſa domination: on ne ſçait point encore quand il ſera publié; il y en a trois mille exemplaires en dépôt chez M. l'Intendant à Chambery. On dit que la communication s'en fera, le même jour, dans toutes les Villes ainſi que les Bourgs & les Villages du Royaume. Juſqu'alors, on ne pourra ſçavoir poſitivement aucun détail des articles de cette Loi, & les conditions auxquelles le rachat aura lieu. Le Public entrevoit néanmoins de grands avantages dans la liberté de délivrer ſes biens d'une ſervitude fort onéreuſe pour les uns, ſans utilité réelle pour les autres; on attend avec impatience le moment d'en jouir. La matiere eſt trop intéreſſante pour que cet Edit n'attire pas l'attention de toutes les Nations voiſines.

Le bled eſt toujours, dans nos environs, à un prix fort haut, & preſque moitié au-deſſus de ce qu'il ſe vend dans les bonnes ſaiſons. Il ſeroit certainement monté à une cherté exceſſive, s'il n'en étoit arrivé des proviſions très-abondantes à Lyon d'où el-